



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



**La Banque  
des Territoires au  
service des  
collectivités  
territoriales**

# Nos priorités d'intervention



Transformation  
écologique et  
énergétique

Santé et médico-  
social

Construction et  
rénovation du  
parc locatif social

Développement  
industriel

Immobilier  
commercial

Tourisme

Économie Sociale  
et Solidaire

# Nos 4 principes de tarification pour chaque produit du fond d'épargne sur livret A



## EMPRUNTEUR

La tarification ne varie pas selon la qualité de l'emprunteur



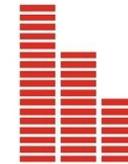
## DURÉE

La tarification ne varie pas selon la durée du prêt (sauf taux fixe)



## GÉOGRAPHIE

La tarification ne varie pas selon la localisation du projet



## VOLUME

La tarification ne varie pas selon le volume emprunté

# 15 offres de prêts dédiées au Développement Territorial

## Aménagement et foncier

### Gaïa

Acquisition foncière  
et travaux

### Gaïa Territorial

Résorption friches  
et relocalisation d'actifs industriels

## Géographie prioritaire

### PRU AM/ACV/PVD

Renouvellement urbain  
en géographie prioritaire

### PPU

Projet urbain  
en quartier veille active

## Copropriétés dégradées

### PCD

Requalification des copropriétés dégradées

## Opérations de commandes publiques

### Investissement public

#### PSPL

Investissement de long terme,  
Tourisme

### Cohésion sociale et territoriale

#### Edu Prêt

Construction et rénovation de  
bâtiments éducatifs

#### Relance Santé

Secteur sanitaire

#### PSPL

Ouvrages d'art, catastrophe naturelle

### Transformation écologique

#### Aqua Prêt

Infra. d'eau, d'assainis. et GEMAPI

#### Mobi Prêt

Mobilités décarbonées du quotidien

#### GPI AmbRE

Rénovation énergétique

#### Relance Verte

ENR, biodiv., déchets, bât. passif



**La rénovation  
énergétique des  
bâtiments publics**

# Les outils à votre disposition sur le site de la Banque des Territoires

## Mon comparateur énergétique

Comparez en quelques minutes le niveau de dépense et de consommation énergétique de votre patrimoine public, de vos établissements scolaires ou équipements sportifs...

[www.banquedesterritoires.fr/mon-comparateur-energetique](http://www.banquedesterritoires.fr/mon-comparateur-energetique)

## PRIORENO

Développé en partenariat avec ENEDIS et GRDF, Prioréno est un service digital gratuit mettant à disposition des collectivités du territoire métropolitain, une vision cartographique de leur parc de bâtiments publics et des consommations d'électricité et de gaz associées. L'objectif ? Identifier les rénovations à mener en priorité dans le cadre de la transition écologique et de la lutte contre les déperditions d'énergie.

<https://www.banquedesterritoires.fr/offre-prioreno>

inscription en bas de page

## Intracting : une réponse aux objectifs fixés

En France, le décret tertiaire issu de la loi ELAN, fixe des objectifs réglementaires ambitieux afin de réduire les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires dans les années à venir. Une transition écologique et énergétique qui passe donc par la rénovation énergétique des bâtiments publics.

### L'efficacité énergétique des bâtiments publics est régie par :

- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;
- Le Plan Climat qui inscrit les mesures à prévoir jusqu'en 2050, et vise à éradiquer la précarité énergétique ;
- La Loi ELAN, qui pose les grandes lignes de l'obligation de réduction de la performance énergétique du parc tertiaire.



## Intracting : une réponse aux objectifs fixés

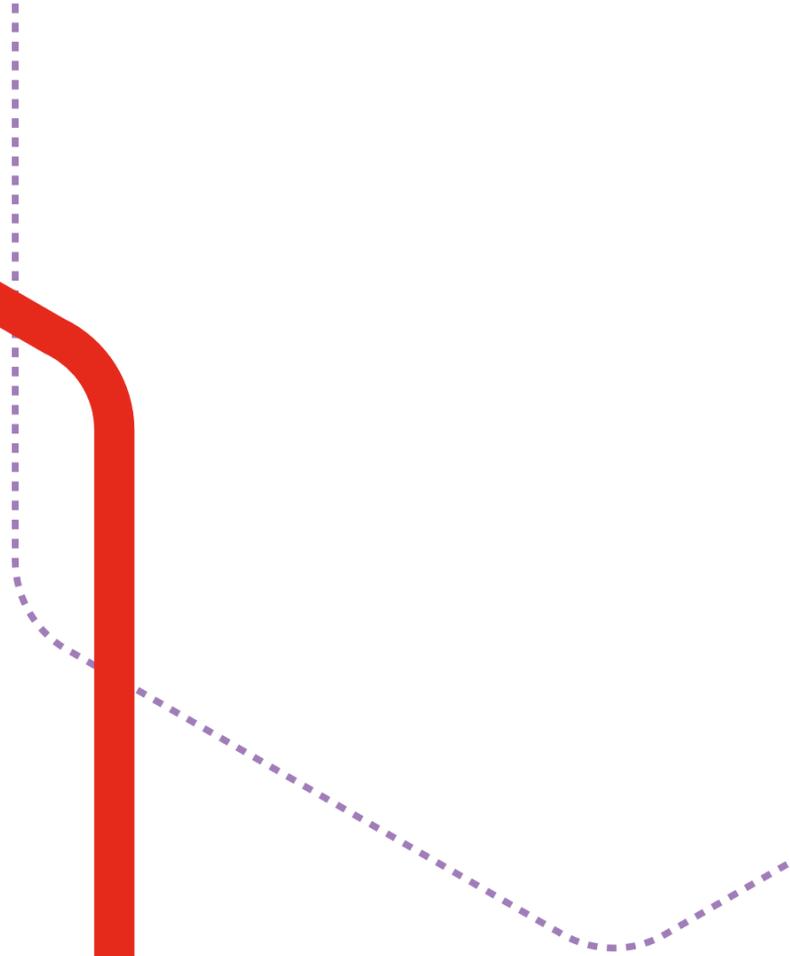
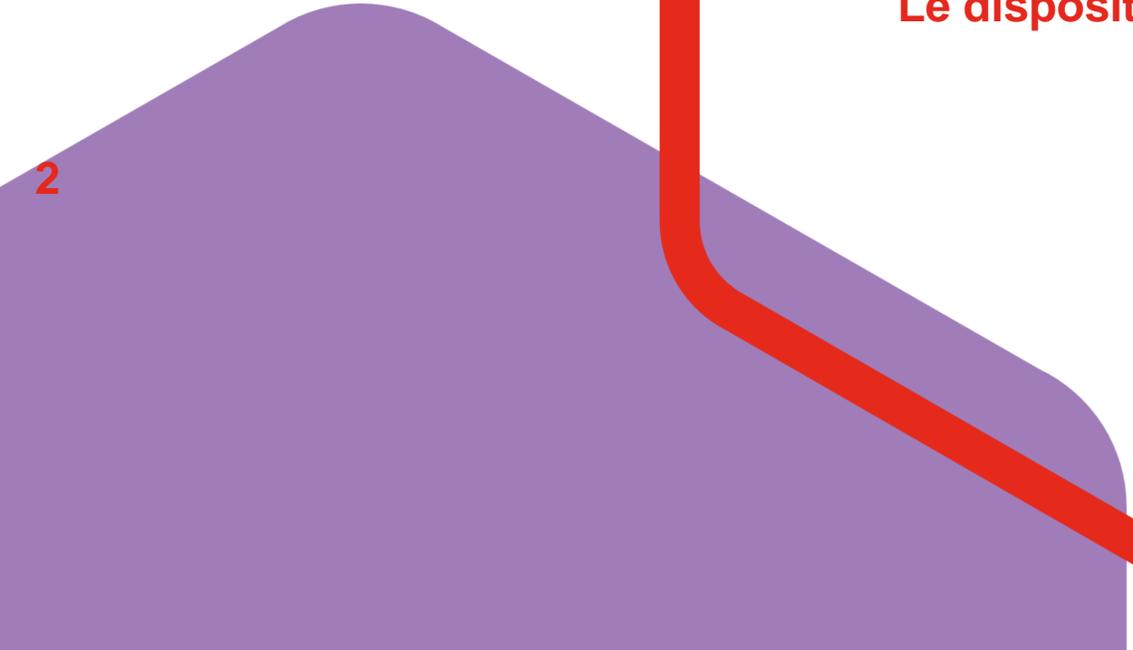
Les objectifs de réduction des consommations énergétiques à horizon 2050 :



Les bâtiments tertiaires représentent **973,4 millions de m<sup>2</sup>** en France, soit **plus d'un tiers** de la consommation d'énergie du secteur du bâtiment.

Source : Ademe – Chiffres clés 2018 Climat air et énergie

**Le dispositif Intracting c'est quoi ?**



## Vous souhaitez réduire votre consommation énergétique de vos équipements, bâtiments, éclairage public ?



- Le dispositif Intracting est la solution permettant de faire émerger les projets, de les financer et de piloter les résultats attendus.
- Une étude réalisée en amont du projet permettra d'expertiser l'avant/après en termes d'économies d'énergie et financières.

## Le dispositif Intracting, qu'es aquo ?

- Le dispositif Intracting sert à financer des **travaux de performance énergétique** qui vont permettre de générer des **économies d'énergie immédiates**.
- Dispositif en « mode projet » en 3 phases :



- Ces investissements permettent de générer des économies d'énergie (électricité, gaz, carburants et autres énergies fossiles). Celles-ci sont quantifiées et monétisées, et **allègent ainsi la charge énergétique, et donc financière, des différentes infrastructures** gérées par des collectivités territoriales et/ou personnes publiques.

## Quels sont les avantages ?



- Dispositif unique d'accompagnement des collectivités locales « en mode projet » sur des travaux d'économies d'énergie sous un angle à la fois technique et financier



- Conditions très avantageuses en particulier sur le bâtiment public



- Synergies avec les différents services qui composent la collectivité : Experts techniques et Directeur administratif et financier



- ***Les économies d'énergie sont immédiates !***

## Comment fonctionne la conduite du projet ?



Les acteurs techniques  
Pour la phase d'étude en amont et le suivi



Collectivités locales et leurs groupements,  
Syndicats d'énergie

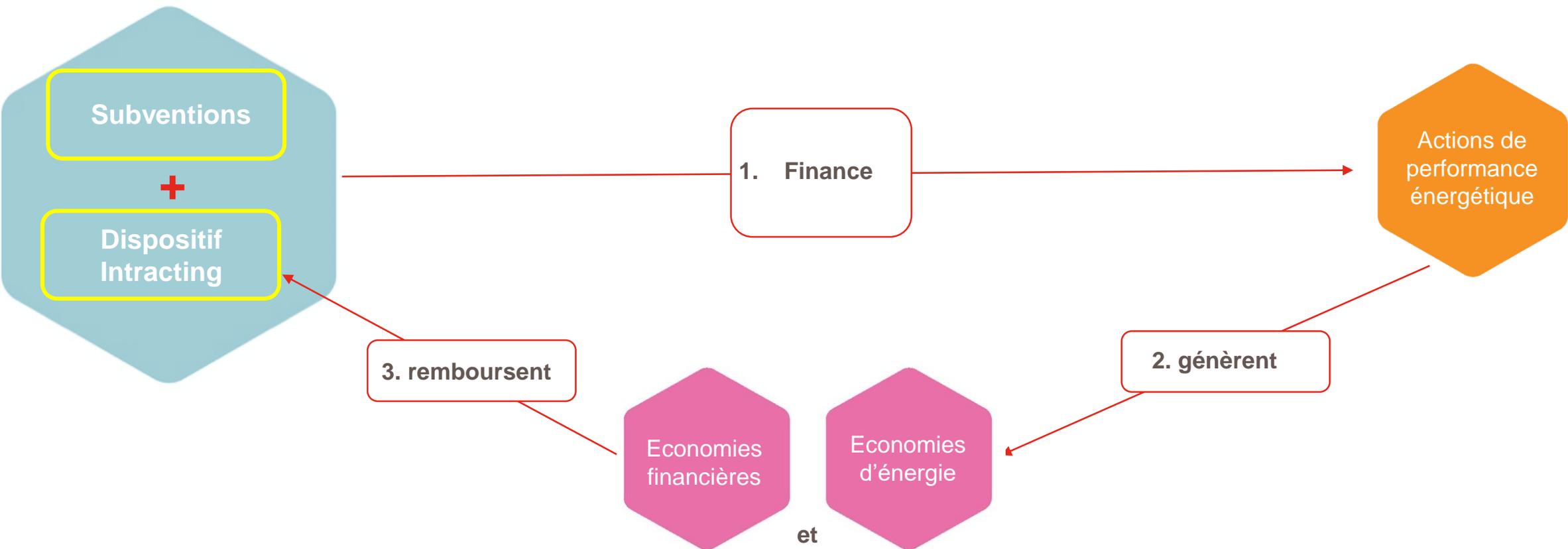
**2 interlocuteurs**



Les acteurs financiers  
Interlocuteurs privilégiés pour la phase de financement et le suivi

**Le comité de pilotage qui doit être mis en place à l'issue du financement, réunit ces 2 acteurs et la Banque des Territoires**

# Mécanisme du dispositif Intracting



## Quels sont les types d'opérations financées par Intracting ?

Réalisation de travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments et infrastructures publics de toutes sortes : universités, écoles, équipements culturels et sportifs, hôpitaux et bâtiments administratifs.



Chauffage



Production  
d'eau chaude



Ventilation



Eclairage public

Ces travaux doivent générer des économies d'énergie permettant un retour sur investissement avec un **temps limité**, soit 13 ans maximum.

**4**

**Conditions financières**

## Dispositif Intracting

- Durée du prêt : 3 à 13 ans
- taux fixe selon barème mensuel (bonifié pour les opérations bâtiments publics)
- Amortissement : 13 ans maximum
- Montant opération : 100 000€ minimum
- Préfinancement : 24 mois

### ○ Enveloppe « Bâtiments publics 2024 »

#### Barème Mars

Taux d'intérêt du prêt : 1,92%

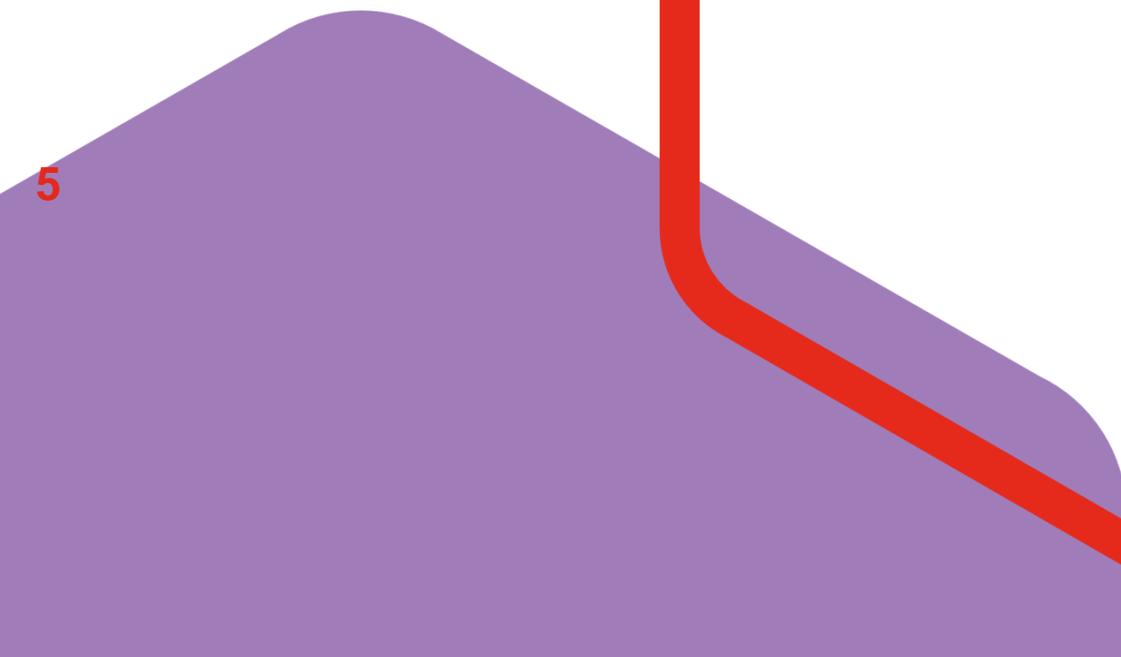
### ○ Enveloppe « Eclairage public 2024 »

#### Barème Mars

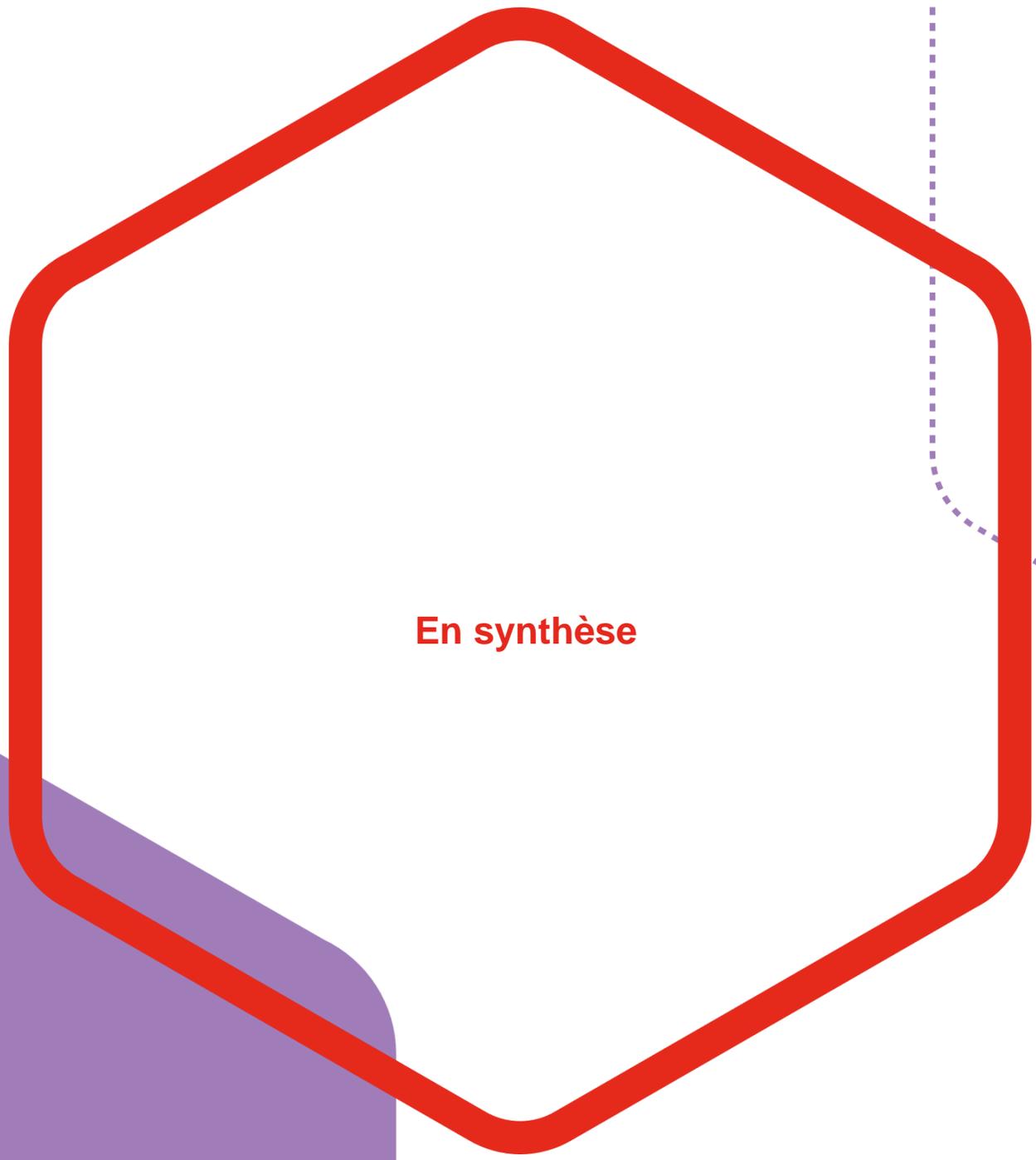
Taux d'intérêt du prêt : 2,96%

## Conditions financières

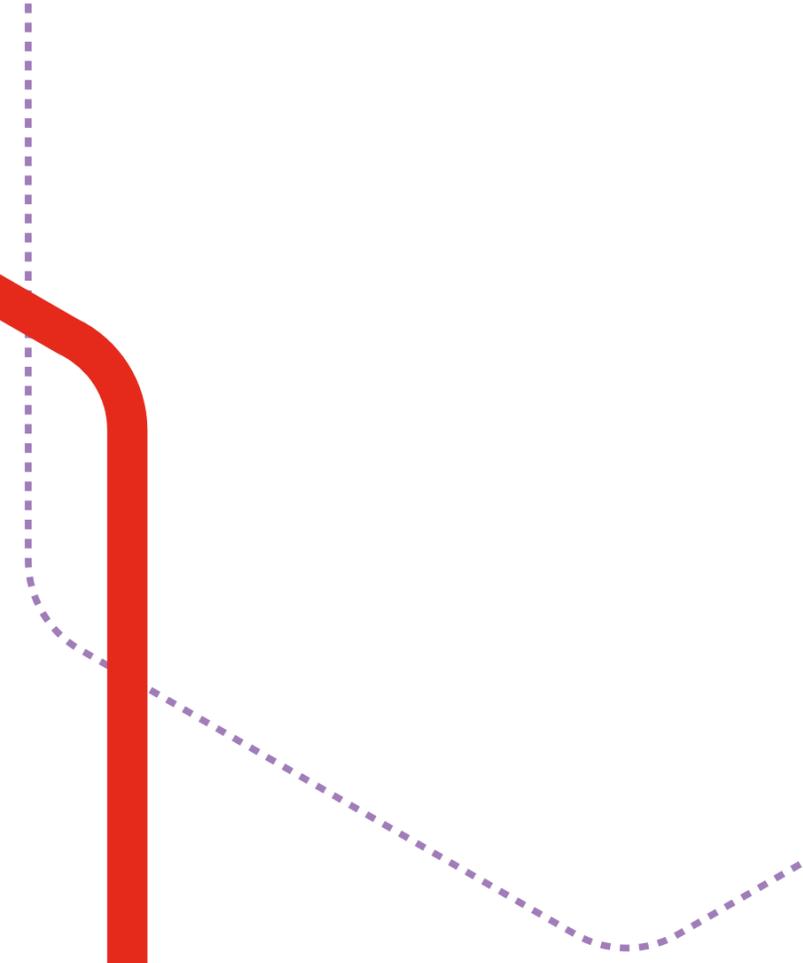
<b>Mobilisation du prêt</b>	2 lignes maximum par contrat
<b>Montant minimum</b>	100.000 €
<b>Montant maximum</b>	Intracting classique (une seule collectivité) : 5.000.000 € Intracting mutualisé (EPCI, syndicat mixte) : 10.000.000 € Ces montants maximums pourront être revus selon la production et la consommation des enveloppes
<b>Durée totale</b>	De 3 à 13 ans maximum
<b>Commission d'instruction</b>	0,06% du montant du prêt
<b>Phase de préfinancement</b>	
Durée de la phase de préfinancement	Jusqu'à 24 mois maximum
Taux	Taux fixe (taux fixe du barème)
calcul des intérêts	Proportionnel Exact/365
Paielement des intérêts	Paielement trimestriel sans capitalisation ou en fin de préfinancement (si inférieur à 12 mois)
Remboursement des sommes mobilisées	Remboursement possible sans indemnité
Pénalité de dédit	Aucune
<b>Phase d'amortissement</b>	
Durée d'amortissement	13 ans maximum
Profil d'amortissement	Echéances constantes
Périodicité	Trimestrielle
Taux	Taux fixe (selon barème)
Calcul des intérêts	Proportionnel 30/360
Indemnité de remboursement anticipé	Remboursement possible sans indemnité



5



En synthèse



# En résumé : dispositif Intracting



1

## La solution

- Un dispositif innovant permettant de financer les projets grâce aux économies d'énergie qui vont être réalisées.
- Les économies d'énergie sont immédiates !



2

## Le périmètre

- Financement court terme entre 3 et 13 ans.
- Les opérations financées couvrent des travaux de rénovation énergétique avec une mise en œuvre rapide.

**Investir pour économiser !**

## Noyarey (38) – Intracting classique

- Noyarey, commune de 2 300 habitants de la métropole grenobloise a fait réaliser, grâce au programme ACTEE, l'audit énergétique de 5 bâtiments communaux dont 2 écoles.
- Pour aider la collectivité à définir son bouquet de travaux, la CDC a cofinancé un complément d'étude pour un montant de 4,5 K€ représentant 50% du devis
- Le programme financé porte sur le chauffage, l'éclairage, la ventilation, la pose de panneaux PV. La ville a inclus également la rénovation de l'éclairage public, la mise en place d'un système centralisé de télégestion sur tous ses bâtiments et l'isolation des points singuliers de son réseau de chaleur



- Montant global des travaux : **1 045 K€**
- Prêt intracting sur 13 ans: **500 K€**
- Gains post-travaux :
  - Objectif de réduction des consommations énergétiques: **335 MWh/an**
  - Montant estimatif des économies budgétaires: **41 k€/an**
  - Emissions de GES évitées: **18 tonnes CO2/an**



# Financement de la rénovation énergétique des bâtiments publics : les prêts de long terme Transformation Ecologique

Jusqu'à 40 ans  
TLA + 0,40 pb  
ou taux fixe sous  
conditions



✓ **Financement des opérations de rénovation énergétique de bâtiment public :**

- sur la base d'un diagnostic énergétique
- Avec au moins 30 % de réduction des consommations d'énergie

Barème Mars	15 ANS	20 ANS	25 ANS
Taux d'intérêt du prêt :	3,66%	3,73%	3,74%

Ressource : BEI

# EduRénov, un programme national pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Souvent anciens, énergivores, peu adaptés au changement climatique ou aux chaleurs de l'été, les 53 000 bâtiments scolaires qui maillent notre territoire peuvent générer de l'inconfort pour les enseignants et les élèves qui les fréquentent au quotidien.

Leur rénovation énergétique est donc un enjeu fort pour les collectivités locales en termes financiers, mais aussi pour répondre aux attentes citoyennes et réglementaires en matière de transformation écologique.

Face à ce constat, la Banque des Territoires s'engage en lançant le programme EduRénov pour accompagner les collectivités locales dans cette démarche.

## Objectifs du programme :

- simplifier, structurer et valoriser la démarche de rénovation énergétique des bâtiments scolaires à l'échelle nationale
- encourager la rénovation énergétique du patrimoine scolaire en valorisant et documentant des projets phares illustrant la facilité et l'efficacité de la démarche
- accompagner la concrétisation des projets de rénovation au cœur de tous les territoires.

## Une articulation autour de :

- Une logique de partenariats à destination des élus et services techniques des collectivités locales et regroupement
- Un objectif de 10 000 projets emblématiques et inspirants sur les territoires
- 40% d'économie d'énergie ciblés valorisés, accompagnés et/ou financés d'ici 2027.

## Un accompagnement personnalisé, du diagnostic au financement de votre projet

Les projets sélectionnés bénéficieront d'une offre d'accompagnement de base, puis de services complémentaires en fonction de leurs besoins (en ingénierie et/ou en financement).

### Notre offre de base

#### Accompagnement pour amorcer votre réflexion

- Mise à disposition d'experts (Banque des Territoires, partenaires, ACTEE+)
- Une communauté de pairs et de partenaires pour échanger et s'inspirer

#### Outils & services

- Service digital PrioRéno pour prioriser et piloter vos actions de rénovation énergétique
- Services d'appui financier via La Poste
- Documentation technique pour concrétiser votre projet (plans, matériaux utilisés, ...)
- Ressourcerie de projets emblématiques pour vous inspirer

### Notre offre complémentaire en ingénierie

#### De l'ingénierie de projets pour passer à l'acte

- Des chefs de projet dédiés au bâti scolaire et des experts des économies d'énergie (économies de flux)
- Assistance à maîtrise d'usage
- Audits énergétiques et assistance à maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage délégué (y compris en Action Cœur de Ville)

Disponibles dès aujourd'hui, avec la FNCCR et son programme ACTEE+ (AAP Chêne), en cofinancement jusqu'à 80% des projets ou directement auprès de la Banque des Territoires, à partir de cet automne.

### Notre offre complémentaire de financements

#### Des financements adaptés à la nature et à la maturité de votre projet (gains rapides ou projets plus globaux)

- Le dispositif intracting pour financer vos travaux de performance énergétique à gains rapides avec avances remboursables sur une durée de 15 ans
- Une boîte à outils de financement composée de prêts longs adossés au Fonds d'Épargne dont le taux est bonifié pour les opérations les plus vertueuses énergétiquement, ainsi que des prêts compétitifs à taux fixes apportés par nos partenaires BEI et SFIL
- L'investissement et le financement de vos projets au côté des partenaires publics et/ou privés pour massifier et mutualiser vos projets via le tiers financement.

A large red hexagonal frame with rounded corners, centered on the page. A grey abstract shape is visible in the bottom-left corner, and a grey dotted line extends from the right side of the frame.

**Le Hub des  
Territoires  
&  
l'offre de webinaires**

<https://www.banquedesterritoires.fr/hub-des-territoires>

## Contacts Banque des Territoires

Isabelle Saffrey  
Responsable efficacité énergétique et mobilité  
[Isabelle.saffrey@caissedesdepots.fr](mailto:Isabelle.saffrey@caissedesdepots.fr)  
07 86 60 11 59

Stéphanie Evrard  
Chargée de développement territorial  
[Stéphanie.evrard@caissedesdepots.fr](mailto:Stéphanie.evrard@caissedesdepots.fr)  
06 08 24 74 99